

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présents : 10 Procuration : 1 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-quatre, le 16 octobre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) Secrétaire de séance : Mme QUOEX Valérie Date de convocation : 11 octobre 2024
Réf : 24141 OBJET : CHEVRERIE, AVENANT N°1 LOT I MAÇONNERIE	Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - M. GAILLARD Guy - Mme TAVERNIER Marie -Laure - Mme MCQUADE Alisha - Mme MICHAUD Carole Absents ou excusés : M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Sonia Procuration : - Mme MICHAUD Sonia à Mme TAVERNIER Marie - Laure

Monsieur Michel MUFFAT présente l'avenant n°1 à intervenir concernant le lot n°2 maçonnerie des travaux d'agrandissement de la chèvrerie des Lindarets.

Montant du marché initial : LOT n° 02 : 66 110.08 HT ; 79 332.10 € TTC

Des travaux supplémentaires doivent être prévus pour un montant de 5 321.00 € HT portant ainsi le montant du marché à 71 341.08 € HT soit 85 609.30 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal : sens du vote

- **VALIDE** l'avenant n° 1 d'un montant de 5 321.00 € HT au marché de l'entreprise SARL FSM titulaire du lot 02 maçonnerie des travaux d'agrandissement de la chèvrerie des Lindarets.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 qui sera notifié à l'entreprise titulaire du marché.

La secrétaire de séance
Mme QUOEX Valérie



Le Maire
Jean – Claude DENNE



M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois suivant sa publication, notification.